



ASSR1 et ASSR2

publié le 17/05/2020

Descriptif :

Report des épreuves ASSR1 et ASSR2

Suite au courrier de la DEGESCO C2-2 n°2020 de mai 2020, nous vous informons que les épreuves d'ASSR1 concernant les classes de 5ème seront reportées en classe de 4ème et celles d'ASSR2 concernant les classes de 3ème seront reportées en classe de 2nde au cours du premier trimestre.



**Académie
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**